

LA FEUILLE D'ORME



Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°25 automne 2014

L'éditorial du maire

Les étés se suivent mais ne ressemblent pas. Un mois de juillet pluvieux, un mois d'août pluvieux et frisqué suivi heureusement d'un magnifique mois de septembre synonyme de rentrée pour certains mais encore de vacances pour les chanceux.

Qui dit période estivale, dit fêtes familiales donc location de salle des fêtes. Aussi je tenais à rappeler que pour celles des Ulmes, le contrat de location est établi par l'utilisateur de la salle et non par un tiers habitant les Ulmes voulant faire profiter des tarifs communaux à des amis hors commune. En cas d'incidents (dégradations, vols, incendie etc..) la commune se retournera contre le signataire du contrat.

Suite à la demande du Conseil Communautaire, chaque Conseil Municipal devait se positionner sur les secteurs le concernant en donnant un avis favorable ou non sur la possibilité éventuelle d'installation d'éoliennes dans l'avenir. Le Conseil Municipal des Ulmes a donc décidé de lancer une consultation auprès des ulmois estimant que tout un chacun doit être en mesure de s'exprimer sur un projet pouvant impacter son environnement et sa qualité de vie pour plusieurs décennies.

La consultation a eu lieu du 11 août au 13 septembre. Seulement 75 ulmois se sont exprimés soit 18,4% des 408 inscrits pour un résultat de x OUI et x NON. La barre des 50% n'ayant pas été franchie et comme précisé sur l'avis de consultation distribué dans les boîtes à lettres, celle-ci n'a pas été prise en compte si bien que le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 19 septembre, s'est exprimé à bulletin secret. Après dépouillement sur xx bulletins, il y eut x OUI et x NON.

En conclusion, le Conseil Municipal émet un avis (de)favorable à l'implantation du secteur n°3 sur la commune pouvant accueillir un éventuel projet éolien

La Communauté d'Agglomération du Choletais a lancé une actualisation du plan d'épandage des boues de la station d'épuration des 5 ponts à Cholet pour lequel une enquête d'utilité publique sera organisée du 4 octobre au 8 novembre 2014. Ce plan concerne 47 Communes dont Les Ulmes.

Une réunion publique sera organisée le samedi 11 octobre de 9H à 12H à la mairie de Doué-la-Fontaine.

Mais comme vous le savez, la commune possède sa station d'épuration avec notre propre plan d'épandage.

Alors pourquoi devrions-nous accepter les boues des autres alors que nous avons assez de problèmes avec les nôtres, c'est pourquoi je demande à tous les Ulmois solidaires, s'ils le peuvent, de se rendre à cette permanence afin d'exprimer leur désaccord sur le registre d'observations. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance de soustraire la commune à leur plan d'épandage.

Je tiens à rappeler aux étourdis qui laissent un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, qu'ils risquent une amende jusqu'à 150€ suivant l'article 632-1 du code pénal. (Photo prise un mercredi)

Bonne rentrée à tous

Didier GUILLAUME



Le point sur l'Etat Civil cet été

- Un ulmois est arrivé
Noah DROUYER né le 13 juin 2014

Dates à retenir

- Soirée « Fouées » du Comité des Fêtes le samedi 15 novembre, à la salle de la Maligny.
Réservations auprès de M. Jean-Pierre PORTIER au 02 41 67 06 23.
- Concours de belote de la Société le samedi 06 décembre, à la salle du Mousseau
- Réveillon du Comité des Fêtes le mercredi 31 décembre à la salle de la Maligny.
Réservations auprès de M. Jean-Pierre PORTIER au 02 41 67 06 23.

Les réalisations effectuées cet été

- ❖ Reprise des concessions abandonnées au cimetière municipal.
- ❖ Mur de soutien de la voirie accès pompier le long de la garderie périscolaire.



Informations diverses

➤ Lutte contre les rongeurs commensaux (rats et souris)

Une campagne de dératisation aura lieu sur le territoire de la commune au mois de novembre.

Tous les ulmois qui ne l'ont pas encore fait, sont invités à adhérer au GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) communal pour participer à cette lutte collective en retirant le raticide auprès de Jean-Luc BAZANTE (agent technique communal).

Il leur sera demandé la somme symbolique d'1€ (raticide gratuit) pour leur adhésion.

Au sujet des associations communales

✓ FAMILLES RURALES

Réélection du bureau du 02 juin 2014

Présidente: Isabelle GUIBERTEAU (Les Ulmes)

Vice-présidente: Marie-Claude PILLIER (Les Ulmes)

Trésorière: Lucie CUREAUDEAU (Les Ulmes)

Trésorière adjointe: Christine GLANDAIS (Les Ulmes)

Secrétaire: Ingrid ROLAND (Meigné)

Secrétaire adjointe: Isabelle LALLEMAND (Les Ulmes)

Activités 2012-2013

Gym tonique tous les jeudis de 19H30 à 20H30 à la salle des fêtes du Mousseau

Animateur du cours de gym: Yves MARSILLE

Responsable: Christine GLANDAIS ☎: 02 41 67 84 04

Art floral le 4^{ème} mardi de chaque mois à 20H15 à la salle des fêtes du Mousseau

Animatrice: Florence VINCONNEAU

Responsable: Catherine MONTAUDON ☎: 02 41 50 48 85

Scrapbooking le 2^{ème} mardi de chaque mois de à 20H15 à la salle des fêtes du Mousseau

Animatrice: Myriam LHUMEAU

Responsable: Maryse MORISSET ☎: 02 41 67 05 78

Soirée fouées

Retenir la date du **7 Février 2015**

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (Adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr - Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

Trombinoscope de l'école des trois Ulmes

Le précédent trombinoscope vous avait été présenté sur le bulletin n°5 (automne 2009), nous annonçons l'arrivée de la nouvelle directrice de l'école. Aujourd'hui c'est le départ en retraite de Mme COUERRE pour la fin de l'année scolaire que nous vous annonçons.

Il y a eu aussi la mise en place de nos "très chères" rythmes scolaires avec la création d'un poste d'animatrice pour lequel Mme CANTEAU Elise à été choisi.



Mme COUERRE Marie
Professeur des écoles
Maternelle grande section
Directrice de l'école
57 ans



Mme SANZ-PASCUAL Pascale
Professeur des écoles
Maternelle petite section
55 ans



Mme POIRIER Sylvie
Professeur des écoles
Maternelle moyenne section
44 ans



Mme CHAUSSEPIED Chloé
ATSEM avec BAFD
Maternelle moyenne section
Animatrice garderie & TAP
32 ans



Mme CANTEAU Elise
ATSEM avec BAFD
Maternelle grande section
Animatrice garderie & TAP
23 ans



Mme JAUDOUIN Caroline
ATSEM
Maternelle grande section
Animatrice garderie & TAP
32 ans



Mme LAROCHE Isabelle
ATSEM
Maternelle petite section
Accompagnatrice dans le car
47 ans



Mme LAUDREN Valérie
Animatrice garderie
Agent d'entretien
45 ans



Mme VENDÉ Myriam
Agent de restauration
47 ans



Mme BRIAND Nadège
agent d'entretien
52 ans

ATSEM: Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
TAP: Temps d'Activité Périscolaire
BAFD: Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

PLUi: premières réunions publiques

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est actuellement en cours d'élaboration et organisera le développement des 11 communes pour les 10 à 15 prochaines années. Les travaux ont commencé en janvier 2014 avec une douzaine d'ateliers thématiques regroupant élus, personnes publiques associées, techniciens et acteurs locaux. La restitution de ces ateliers se fera auprès des habitants lors de réunions publiques les :

- **Mardi 30 septembre à 20h30** : Denezé-sous-Doué (Salle des fêtes)
- **Mercredi 8 octobre à 20h30** : Doué-la-Fontaine (les Arènes)
- **Lundi 13 octobre à 20h30** : Saint Georges-sur-Layon (Salle des fêtes)

Une façon de mieux connaître les atouts de nos 11 communes et de partager les envies de développer durablement et collectivement notre territoire de vie. Réservez déjà votre soirée et rejoignez-nous !

Message de LA POSTE



10 FACTEURS MORDUS PAR DES CHIENS DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE DANS LE MAINE-ET-LOIRE

LA DIRECTION DU COURRIER ANJOU MAINE APPELLE A LA VIGILANCE LES PROPRIETAIRES DE CHIENS

Depuis le début de l'année 2014, 10 agressions canines ont été recensées dans le Maine et Loire envers des facteurs. La direction du courrier Anjou Maine rappelle quelques conseils de prévention pour les propriétaires de chiens.

Quelques conseils simples qui permettent de réduire les risques d'agression :

- Maintenir le portail fermé,
- S'assurer que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée du chien et accessibles pour le facteur,
- Attacher ou isoler le chien lors de la présence du facteur dans le quartier,
- Lorsque le facteur sonne à la porte, placez le chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir,
- Si le chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière l'animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement le chien.

Dans le cadre de sa politique « *Qualité de Vie au Travail* » qui vise à réduire les accidents et améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, la direction du courrier Anjou Maine organise régulièrement des formations sur la prévention des morsures canines. Ces formations sont destinées à donner aux facteurs des clés pour vaincre leurs appréhensions, adopter les bons gestes en présence d'un chien et savoir se protéger en cas d'agression.

Ces formations seront d'autant plus efficaces si les propriétaires de chiens respectent les consignes qui permettent aux facteurs d'effectuer leur travail sans appréhension.

Cependant, en France un foyer sur quatre abrite au moins un chien et les morsures représentent une des causes les plus importantes d'accident pour les facteurs. Pour rappel, les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés.

